



BURKINA – FASO
Unité-Progrès-Justice

01 BP 496 ZINIARE 01 Tel: 226 25 30 94 62/ 226 76 67 50 85/70 31 21 45
Site web: www.aepcbf.com- Email: aaepc2007@yahoo.com

Termes de référence

**FORMATION DES ELEVES PAIRS EDUCATEURS DES
COMMUNES D'INTERVENTION DU PROJET ZIND N TAARE**

-ZINIARE, ZORGHO ET BOUSSE-

Avril 2022



AMBASSADE DU DANEMARK

« Des femmes et des hommes épanouis socialement et économiquement dans une société de paix, de justice et d'équité »

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

L'Association des Amis des Elus pour la Participation Citoyenne (AAEPC) est l'émanation d'un sursaut de conscience d'un groupe d'amis sur la nécessité d'accompagner la communalisation intégrale afin d'escompter un meilleur développement des communautés. Ils ont alors procédé à la création d'un cadre de réflexions et d'actions en faveur des populations et des élus locaux dans les domaines socio-économique, politique et culturel de la région du Plateau Central. Elle est apolitique et non confessionnelle. Elle a été créée le 27 janvier 2007 et reconnue officiellement par le Gouvernorat de la Région du Plateau Central sous le N° 2007-001/MATD/RPCL/GVRAT-ZNR/CAB du 06 juillet 2007 puis sous le récépissé N°RPCL/003 conformément à la loi N° 064-2015/CNT portant liberté d'association du 20 octobre 2015. Depuis septembre 2021, elle fonctionne sous le récépissé N°RPCL/001 du 28 septembre 2021. L'AAEPC a pour objectif est de « Contribuer à l'avènement d'un vivre ensemble radieux construit par des acteurs locaux avertis, responsables et engagés dans la gestion des affaires publiques ». La Vision de l'AAEPC est énoncée comme suite : « des femmes et des hommes épanouis socialement et économiquement dans une société de paix, de justice et d'équité » et sa mission consiste à « Cultiver la bonne gouvernance et renforcer le dialogue inter et intra-communautaire ».

Malheureusement, la marche radieuse de notre peuple est mise à rude épreuve depuis ces dernières années. En effet, depuis 2015, le Burkina Faso à l'image des autres pays du Sahel, est confronté à une situation sécuritaire délétère jamais connu depuis son existence.

En effet, le pays des hommes intègres s'est vu imposer une guerre asymétrique causée par des attaques terroristes perpétrées par des groupes armés non identifiés mettant à rude épreuve le pouvoir d'Etat d'assurer la sécurité publique et de conserver l'intégrité du territoire.

Pour pallier à la faiblesse des services de sécurités étatiques, des groupes d'auto-défenses (Koglwéogo) se sont créés presque sur toute l'étendue du territoire nationale avec une analyse mitigée de leur légitimité car tantôt appréciés des populations pour les résultats de leurs interventions et très souvent décriés à cause de leurs pratiques contraires aux droits humains.

Face à cette situation multidimensionnelle dû au terrorisme et à la montée en puissance des groupes d'auto-défenses Koglwéogo et plus récemment la mobilisation des volontaires pour la défense de la patrie, la paix sociale et la cohésion sociale n'ont jamais autant été mises à rude épreuve au Burkina-Faso.

Tout le pays est en alerte et la région du Plateau Central n'est pas en reste. C'est pourquoi, en vue de promouvoir de façon durable un meilleur vivre ensemble par la promotion de la cohésion sociale, la prévention et la gestion des conflits, l'AAEPC a soumis et obtenu de l'Ambassade Royale du Danemark à travers l'Unité d'Appui Technique (UAT) dans le cadre de son Projet « Promotion des Droits Humains et de la Cohésion Sociale » (DHPCS) un

financement pour la mise en œuvre de son projet intitulé **ZIND N TAARE en mooré qui veut dire « *Vivre ensemble !* »**. D'un montant global de **Quatre-vingt-seize millions, quatre cent vingt-trois mille cinq cent (96 423 500) FCFA** et pour une durée de **vingt-quatre (24) mois**, ce projet vise créer un climat favorable pour un meilleur vivre ensemble dans la région du Plateau Central par la prise en compte et l'implication de toutes les composantes de la société.

L'objectif global du projet **ZIID N TAARE " *Vivre ensemble !* "** est de renforcer la cohésion sociale avec la participation des jeunes et des femmes, soutenue par les autorités à travers les mécanismes participatifs de règlement des conflits dans la région du Plateau Central et vise quatre (4) résultats que sont :

- **Résultat 1** : la culture de la paix et les valeurs de tolérance sont promues en milieu scolaire ;
- **Résultat 2** : les femmes leaders ont été identifiées et formées sur la résolution 1325 en vue de participer aux mécanismes consacrés à la gestion des conflits et à la consolidation de la paix ;
- **Résultat 3** : l'engagement des jeunes dans la promotion de la paix et la cohésion sociale au sein de leur communauté est suscité ;
- **Résultat 4** : les autorités locales soutiennent d'une manière proactive l'engagement des jeunes et des femmes dans la promotion de la paix et la cohésion sociale.

En vue de l'atteinte du résultat 1, il est prévu dans la démarche projet des activités de sensibilisation qui seront réalisées par les élèves pairs éducateurs dans les vingt (20) établissements secondaires de la région sous la supervision des enseignants/éducateurs points focaux.

Ainsi, trois (03) sessions de formations provinciales seront organisées au profit de cent soixante (160) élèves pairs éducateurs des lycées et collèges publics et privés de la région principalement des trois communes de Ziniaré, Zorgho et Boussé et réuniront respectivement quatre-vingt (80), quarante (40) et quarante (40) élèves.

Les présents termes de référence définissent les modalités de ces sessions de formation.

II. OBJECTIF

A. OBJECTIF GENERAL

L'objectif général de ces formations est d'outiller les élèves pairs éducateurs sur les mécanismes de culture de la paix et de promotion des valeurs de tolérance, mais aussi sur les techniques d'animation en causerie éducative sur le changement de comportement dans les trois communes (Ziniaré, Zorgho, Boussé) d'intervention du projet.

B. OBJECTIFS SPECIFIQUES

De façon spécifique, les objectifs visés sont :

- Définir les concepts-clés de la culture de la paix et des valeurs de tolérance ;
- Identifier les valeurs de paix et de tolérance et définir des stratégies de promotion de paix en prenant en compte les différents groupes sociaux ;
- Maîtriser les techniques d'animation en causerie éducative ;
- Intégrer la culture de la paix dans les activités pédagogiques et communautaires.

III. RESULTATS ATTENDUS

Les résultats attendus à l'issue de ces sessions de formations sont entre :

- Les concepts clé de la culture de la paix et les valeurs de tolérance sont définis et compris par les élèves pairs éducateurs ;
- Les valeurs de paix et de tolérance sont identifiées et les stratégies de promotion de paix et de tolérance sont conçues ;
- Les élèves pairs éducateurs maîtrisent les techniques d'animation en causerie éducative ;
- Les élèves pairs éducateurs intègrent la culture de la paix dans les activités pédagogiques et communautaires.

IV. METHODOLOGIE

Pour atteindre les résultats escomptés, un(e) consultant(e) habileté à sensibiliser sur la paix et la cohésion sociale sera recruté afin de dispenser les formations aux les élèves pairs éducateurs ; ainsi les travaux individuels, de groupes, le brainstorming sont des stratégies qui seront utilisées par le (la) consultant(e).

V. DATE ET LIEU

Chaque formation durera une (1) journée et se déroulera comme suit :

- Boussé le jeudi 07 Avril 2022 à la maison des jeunes de Boussé à partir de 8h30 ;
- Ziniaré le samedi 09 Avril 2022 à la salle des fêtes de Ziniaré à partir de 8h30.
- Zorgho le mardi 12 Avril 2022 à la maison des Jeunes de Zorgho à partir de 8h30 ;

VI. PARTICIPANTS

N°	COMMUNES	TITRE	NOMBRE
01	Ziniaré	Elèves pairs éducateurs	80
02	Zorgho		40
03	Boussé		40
	TOTAL		160

VII. RÔLE DU COMMANDITAIRE

L'équipe projet veillera à :

- Tenir une rencontre de cadrage nécessaire au bon déroulement de la formation et fournir tout autre documents sur demande jugés pertinents pour la mission de formation pourront être fournis ;
- L'impartialité du (de la) consultant(e) ainsi qu'au respect de la mise en œuvre de la méthodologie proposée ;
- Ce que tous les acteurs soient disponibles et accessibles pour la formation.

VIII. PROFIL ET EXPERTISE DU CONSULTANT RECHERCHE

La formation, sera assurée par un (e) consultant(e) ayant des expériences dans le domaine de la paix et de la cohésion sociale. Il sera assisté par un (e) consultant(e) secondaire proposé par l'équipe projet et devra justifier des qualifications et compétences requises ci-dessous :

- Avoir un niveau d'éducation d'au moins le BAC +3 ;
- Expérience avérée dans la formation en lien avec la paix et la cohésion sociale et/ou promotion de la paix, gestion des conflits en milieu scolaire ;
- Avoir une expérience dans la conception de manuel de formation/outils d'enseignements ;
- Avoir une bonne connaissance de la stratégie nationale de la cohésion sociale du Burkina Faso ;
- Utiliser les outils pédagogiques pour transmettre efficacement les connaissances ;
- Avoir une excellente capacité rédactionnelle, de synthèse et d'analyse ;
- Toute autre expérience similaire et pertinente en matière de paix et de cohésion sociale serait un atout.

IX. OBLIGATION DU CONSULTANT

Le (la) consultant(e) est tenu d'effectuer toute la formation conformément aux présents termes de références. Il (elle) exécutera la formation avec probité et dans les règles de l'art. En cas de changement qui pourrait survenir il(elle) sera tenu d'informer au préalable l'équipe projet ZIND N TAARE avec laquelle il(elle) travaillera en étroite collaboration.

Le(la) consultant(e) dressera un chronogramme pour son travail. Lors de la formation, le niveau des participants sera évalué avant (pré test) et après (post test) de la formation. Le(la) consultant(e) veillera à ce que cette évaluation soit effective. Il(elle) élaborera à cet effet les fiches (pré test) (post test) et aussi une fiche d'évaluation générale de la formation.

NB : la version numérique du module de formation devra être mise à la disposition de l'équipe projet au plus tard le 04 Avril 2022.

X. DEPOT DES RAPPORTS

Le (la) consultant (e) devra déposer un rapport provisoire en version électronique 48h après la tenue de la formation. Le rapport provisoire fera l'objet d'une validation avant le dépôt du rapport final avec intégration des amendements.

XI. BUDGET

Le montant alloué pour chaque session de formation est de cent mille (100.000) FCFA déductible de la retenue à la source.

XII. DEPOT DES OFFRES

Les consultant(e)s intéressé(e)s devront déposer une offre technique en version électronique à l'adresse suivante: a.korogho@aaepcbf.com avec en copie richardnacoulma2@gmail.com portant en objet « **Candidature pour le recrutement d'un(e) consultant(e) formateur(trice) des élèves pairs éducateurs** ». La date limite des dépôts est fixée au plus tard le 02 Avril 2022 à 16H00.

XIII. COMPOSITION DE L'OFFRE TECHNIQUE ET FINANCIERE

L'offre technique (10 pages maximum) devra Inclure les points suivants :

- Compréhension des termes de références ;
- La méthodologie détaillée de la formation ;
- Le plan de formation ;
- Le CV du (de la) consultant (e)